



Mise en œuvre par



Communiqué de presse
Abidjan, le 13 juillet 2022

Facilitation des échanges commerciaux

La Coopération allemande et les Douanes Ivoiriennes s'engagent pour des échanges commerciaux plus rapides et plus sûrs.

Un Mémoire d'Entente a été signé le mercredi 13 juillet 2022 entre la Coopération allemande (GIZ) et les Douanes Ivoiriennes pour la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges

Ce programme d'appui financé par la Coopération allemande se matérialise à travers deux projets d'un montant d'environ 1 million d'Euros soit 656 millions de francs CFA qui visent à accélérer le dédouanement des marchandises à l'import et à l'export notamment à travers la soumission anticipée de documents, la digitalisation de procédures manuelles et l'accroissement de la prévisibilité des opérations :

Le projet « Digitalisation du Commerce Mondial » est issu d'un partenariat pour le développement entre le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et la multinationale Deutsche Post DHL. Il vise à introduire au sein des douanes ivoiriennes des solutions digitales pour renforcer le traitement avant l'arrivée des envois express par voie aérienne et à simplifier les procédures d'exportations.

Quant au projet « Décisions Anticipées », financé entièrement par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), il s'inscrit dans le contexte récent de la création et opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

La République fédérale d'Allemagne est résolument engagée à accompagner l'application de l'accord sur la Zlecaf y compris son annexe 4 dédiée aux mesures de facilitation des échanges censées dynamiser l'ouverture prochaine du commerce intra africain. Une assistance technique sera ainsi fournie aux douanes ivoiriennes pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de décisions anticipées sur la classification tarifaire et l'origine des marchandises. Ce mécanisme est prévu par l'article 3 de l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC et repris par l'article 6 de l'annexe 4 de l'accord sur la Zlecaf.

Les activités de ces deux projets seront menées sur la période 2022-2024. La conduite de ces activités reposera sur la mutualisation des ressources et expériences des Douanes ivoiriennes, de la multinationale Deutsche Post DHL et de la GIZ.



Mise en œuvre par



Dr. Benjamin LAAG, Chef de Coopération allemande, Ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire indique : *«Les projets menés dans le cadre de mémorandum contribueront d'une part à sécuriser davantage la collecte des droits de douanes et d'autre part à améliorer la performance logistique globale de la Côte d'Ivoire avec des effets positifs sur son intégration dans les chaînes de valeurs mondiales ainsi que son positionnement comme hub régional pour le commerce électronique dans le cas spécifique des envois express par voie aérienne. »*

À propos du BMZ, GIZ et develoPPP

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est une entreprise fédérale opérant dans le monde entier. Elle soutient le gouvernement allemand dans les domaines de la coopération internationale pour le développement durable et l'éducation internationale. La GIZ aide les personnes et les sociétés à façonner leur propre avenir et à améliorer leurs conditions de vie. www.giz.de La GIZ promeut actuellement le développement durable en Côte d'Ivoire par le biais de plus de 20 programmes et projets. Les activités couvrent trois domaines prioritaires : Le développement économique, la gouvernance et les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Un autre axe de travail de la GIZ consiste à relier les intérêts économiques aux objectifs de la politique de développement. De plus amples informations sont disponibles sur www.giz.de

Avec develoPPP, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) encourage l'engagement du secteur privé lorsque les opportunités d'affaires et les objectifs de développement durable convergent. À cette fin, le BMZ fournit un appui financier et technique aux entreprises qui investissent dans les pays en voie de développement et émergents. La GIZ agit comme l'un des deux partenaires officiels qui mettent en œuvre le programme pour le compte du BMZ. www.develoPPP.de

À propos de la Direction Générale des Douanes

La Direction Générale des Douanes Ivoiriennes est sous la tutelle du Ministère en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat. La Direction Générale des Douanes (DGD) est chargée de mettre en œuvre et de faire respecter les dispositions législatives et réglementaires auxquelles sont soumis les mouvements des personnes, des marchandises, des moyens de transport et des capitaux à l'entrée et à la sortie du territoire.